

**Contrat d'apprentissage**  
Secteur : Restauration / Logistique / Graphisme



Cofinancé par  
l'Union européenne  
Réalisez vos projets de mobilité professionnelle avec le CNARM,  
grâce au soutien de l'Union Européenne.

OFFRE N°

49756

SECTEUR

RESTAURATION

TYPE DE CONTRAT

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

DURÉE CONTRAT

1 AN(S)

TEMPS DE TRAVAIL

TEMPS PLEIN

ENTREPRISE

CMA 22 - RECRUTEMENT DU 07/07/25 AU

11/07/25

LIEU

COTES D'AMOR - REGION BRETAGNE (ST MALO,

DINAN, RENNES, ST CAST)

POSTULEZ AVANT LE

11/07/2025

PRISE DE POSTE

01/09/2025

CONTACT

Fabrice BACHEVEN

fbacheven@cnarm.fr

06 92 64 73 27

**STANDARD**  
☎ 02 62 15 00 00

## APPRENTI CREPIER H/F - Contrat d'apprentissage - 12 mois

### ► DESCRIPTIF

Vous préparez un Certificat Technique des Métiers en Crêperie. Vous préparez les plats cuisinés et les desserts figurants sur la carte, selon les normes d'hygiène et de sécurité. Vous fabriquez et tournez les différentes pâtes. Vous élaborez les garnitures des crêpes sucrées et salées. Vous assurez les services en salle, les commandes et les facturations. A la fin du service, vous nettoyez les matériels utilisés et les plaques chauffantes.

### ► PROFIL RECHERCHÉ

NIVEAU :

Collège ou lycée

DIPLOME REQUIS :

Aucun

EXPÉRIENCES :

Expérience professionnelle non exigée

COMPÉTENCES :

Créativité, adaptation, travail d'équipe, savoir être, rigueur, rapidité, sens d'hygiène exemplaire, sensibilité, bonne résistance physique, dynamisme, ponctualité, bon relationnel, fibre commerciale.

FORMATION MIN ACCEPTÉ :

Niveau 3ème - 2nd

FORMATION MAX ACCEPTÉ :

CAP/BEP - Durée de la formation 1 à 2 ans (en fonction du niveau)

LANGUE(S) :

Maitrise des bases élémentaires et bonne compréhension de la langue française.

INFORMATIQUE :

AUCUN

PERMIS :

### ► EXIGENCE(S)

Idéalement moins de 20 ans - Maximum 24 ans

### ► RÉMUNERATION

Salaire BRUT: 1804 € Mensuel

### ► AIDES DU CNARM



Billet d'avion  
aller +  
transfert



Allocation  
d'arrivée  
de 300€



Aide à  
l'hébergement  
2 mois



Indemnité  
forfaitaire  
de 500€



Prime  
d'installation  
de 400€



Indemnité  
complémentaire  
selon la situation

